

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 70 (1934)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LXX^e ANNÉE
N^o 20

27 OCTOBRE
1934

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : R. TISSOT-CERUTI : *L'Ecolier romand* (fin). — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : Ls HAEMMERLI : *Chant, sur les méthodes*. — MOYENS D'ENSEIGNEMENT : R. D. : *Pour l'enseignement et pour nos classes*. — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *Le calcul oral actif et silencieux*. — INFORMATIONS : *Ecole d'études sociales pour femmes, Genève*. — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin* (suite). — P. H. : *Le châtaignier*. — JUSTE PITHON : *Géométrie : les surfaces*. — LES LIVRES.

L'ÉCOLIER ROMAND (Fin)¹

Quand, avec une sincérité de conviction qui n'eut d'égale que ma naïveté, j'incitai mes collègues du comité genevois au transfert proposé par Pro Juventute, je crus, bénévolement — pour ne pas dire bêtement — servir les intérêts de l'école. Je voyais l'*Ecolier romand* débarrassé des soucis financiers, appuyé sur la solide épaule de Pro Juventute, aller de l'avant, augmenter le nombre de ses pages, améliorer son illustration, sélectionner ses collaborateurs, exciter le zèle et le talent des confrères trop modestes, faire du journal un élément actif de la vie écolière. L'*Ecolier romand*, dans mon idée, était « votre » bien, mes chers confrères et sa prospérité dépendait de vous. Vous le saviez bien, vous qui aviez la foi et qui, avec votre contribution, m'adressiez des lettres si réconfortantes.

L'erreur était là. J'avais rêvé la collaboration de Pro Juventute à l'œuvre entreprise par l'*Ecolier romand*. Collaboration platonique et sans risques, d'ailleurs, puisque nous nous suffissons à nous-mêmes. Or, c'était, dans l'esprit de Pro Juventute, un moyen d'exercer son action par l'école et de gagner le plus d'adhérents aux initiatives possibles de la Fondation. Les deux points de vue peuvent se soutenir, non se concilier. Ce sont, en effet, des conflits de compétences qui ont entravé la marche de l'*Ecolier romand*.

Ils ne s'affirmèrent pas au début. La rédaction, assurée à titre gracieux pendant les deux premières années, n'éprouvait guère d'autres difficultés que d'acquérir de la copie au même tarif. Mais, dès qu'il fut acquis que le journal paierait ses collaborateurs à un

¹ Voir *Educateur* N^o 19.

taux raisonnable et que la rédaction gratifiée de ce que Zurich appela, avec délicatesse, une modeste indemnité : cinquante francs par numéro (y était comprise la collaboration personnelle), les situations respectives changèrent insensiblement. Genève fut peu à peu reléguée à l'arrière-plan et commença à se désintéresser d'une entreprise qui lui échappait. La rédactrice devint un agent subalterne de Pro Juventute. Tous les actes : correspondance, tractations littéraires, rapports avec l'imprimerie pour la mise en pages devaient passer par le bureau directeur. *L'Ecolier* fut scindé en deux parties : littéraire et pratique. Peu à peu, il se vit amputé de la moitié de ses pages, la partie pratique passant au secrétariat régional de Pro Juventute. Ce fut l'ère des récriminations, des reproches au sujet de la tenue du journal, venus, m'affirmait-on, du corps enseignant lui-même. Et pourtant, des collègues inconnus, de tous nos cantons, me témoignaient directement, en termes confraternels, leur approbation sympathique. La place qui m'était dévolue se restreignait de plus en plus à mesure que se multipliaient les critiques et les exigences. On tirait à hue ! On tirait à dia ! On introduisait au hasard de la fantaisie une rubrique intempestive qui disparaissait sans qu'on sût pourquoi. On tenta une fois d'amalgamer *l'Ecolier* avec une feuille religieuse. On disloqua l'édifice si bien équilibré par *l'Ecolier genevois*.

Les séances annuelles de la commission ne pouvaient servir à la cohésion. Trop d'éléments manquaient à son jugement. La thèse objective que je défendais semblait dégénérer en querelle personnelle. Rédactrice ? L'étais-je encore ? De nom, à peine et comme une usurpatrice, puisque la secrétaire de Pro Juventute, chargée de la partie pratique, signait : rédactrice de *l'Ecolier romand*, était présentée comme telle, lors de tractations entreprises par moi avec M. Rossello, pour l'adjonction d'une feuille consacrée à la Société des Nations ; que mes collaborateurs reçurent un avis les priant d'adresser leurs envois à la nouvelle rédactrice et que, sur les douze cents francs que venait d'allouer Zurich à la rédaction de *l'Ecolier*, six cents restaient au secrétariat.

Tout se traitait dès lors en dehors de la rédaction. Lors de l'assaut donné au journal par la Croix-Rouge de Jeunesse, c'est par M. Oltramare, alors conseiller d'Etat, que j'appris les détails d'une affaire qui se tramait depuis des mois sans que j'en fusse avertie. C'est à l'équité de M. André Oltramare que *l'Ecolier romand* dut son salut.

Le dernier épisode, tragi-comique, ne sortira jamais de ma mémoire. La commission, excédée sans doute de débats toujours rouverts, avait décidé que la rédactrice littéraire ne siégerait plus que sur convocation, la rédactrice de la partie pratique, chargée du procès-verbal, y étant admise d'office. Appelée à Lausanne pour trois heures, par le plus torrentiel des déluges qu'ait jamais bravé la colombe de la paix, ruisselante, abasourdie, je dus attendre dans le hall de l'hôtel, sous l'œil méfiant du portier, plus d'une heure durant, que la commission voulût bien me faire introduire pour m'infliger — accusé à la barre — un cahier des charges qui ressemblait à une condamnation.

Que restait-il à faire ? Abandonner un poste qui, d'ailleurs, par les soins de l'administration et d'un membre de la commission, était déjà repourvu. Avec la rédactrice, disparaissait le dernier vestige du comité primitif.

Deux rédactions se sont succédé dès lors. *L'Ecolier romand* y a-t-il gagné en tenue, en valeur, en considération ? Je l'espérais et le désirais, les neuf ans passés à son service m'ayant formée à la modestie, voire à l'humilité. Si j'en crois les âpres critiques que j'ai surprises, ce n'est guère le cas.

Mais la valeur des rédactrices qui m'ont succédé n'est pas en cause. Elles ont fait ce qu'elles ont pu et ne pouvaient rien. Toute la faute en est au système et je n'ai jamais cessé de le dire.

L'Ecolier romand peut et doit vivre, mais dans des conditions normales, rédaction et administration distinctes, avec des responsabilités très nettement délimitées. La rédaction doit avoir les mains libres. Sous l'égide de Pro Juventute, l'école doit pouvoir, en toute indépendance, conduire « son » journal selon ses vœux et ses moyens. C'est pour elle qu'ont oeuvré les promoteurs, c'est à elle qu'ils ont voulu remettre une entreprise imparfaite, sans doute, mais perfectible à coup sûr. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut unir la jeunesse sous le même drapeau, lui faire aimer et connaître le pays, son histoire, ses beautés, ses traits distinctifs, les raisons que nous avons tous de le servir avec intelligence et compréhension. Il faut exciter ses enthousiasmes, la rassurer, lui donner la certitude que ses éducateurs la guident avec une sollicitude ferme et éclairée. Si tous les maîtres de la Suisse romande, sans rivalités de terroir, sans mesquineries régionalistes, sans préoccupations de parti — politique ou religieux — y travaillent avec ardeur et conviction, le succès est assuré.

Un copieux journal, un magazine bien fait, fournissant chaque mois une ample partie littéraire judicieusement sélectionnée, une rubrique scientifique soigneusement au point, une collection de travaux propres à développer l'habileté manuelle, quelques pages récréatives auxquelles parents et enfants s'intéressent le soir à la veillée, — le plan de l'*Ecolier genevois*, en somme, avec des possibilités à l'infini, — il n'en faut pas plus pour créer un courant de vie de l'école à l'enfant, de l'enfant au foyer. Pro Juventute y trouverait son compte plus que par ses appels puérils à une philanthropie factice, ou les facéties si bien intentionnées soient-elles de « L'Ami Longnez ».

Le corps enseignant regorge de talents qui auraient là l'occasion de se manifester, de rayonner bien au delà des murs de la classe. Il fournirait certainement un excellent rédacteur en chef, chargé de relier les divers éléments confiés à des spécialistes. A défaut, ne trouverait-on pas parmi les jeunes littérateurs, un apôtre pour assumer la charge ? Dix noms me viennent à l'esprit. Mais pour réaliser cet idéal, il ne suffit pas que les maîtres soient représentés — même en nombre — dans une commission réunie une ou deux fois l'an. Il faut qu'ils soient maîtres dans leur propre maison et y imposent la loi, en contact et en accord permanent avec la dite commission.

On a dit que je voulais faire ma chose de l'*Ecolier romand* et que, de là devaient surgir les malentendus. Erreur. J'ai cru mettre au service de l'école les ressources que me conféraient à la fois une modeste notoriété d'écrivain suisse et la pratique de l'enseignement, jointes à l'amour de la jeunesse. L'*Ecolier romand* était mon legs aux jeunes générations d'instituteurs de nos écoles populaires. Aujourd'hui, comme au premier jour, je crois à son destin.

Qu'un équilibre s'établisse entre les deux pouvoirs, comme c'est le cas dans la direction de tout journal ou revue et l'*Ecolier romand*, rajeuni, enrichi d'expériences peut prendre un nouvel essor et devenir un ferment de vie spirituelle pour notre école romande¹.

R. TISSOT-CERUTTI.
(L. HAUTESOURCE.)

¹ Jamais, au cours de neuf années de rédaction, une plainte ne s'est fait jour dans la presse au sujet d'un seul article.

La fonction de rédactrice était si précaire que les numéros hors série, commandés directement par l'administration, d'accord avec la Commission, échappaient complètement à mon contrôle.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

CHANT

Sur les méthodes (*suite*)¹

Si les méthodes de solfège visent toutes à faire comprendre à l'enfant les relations existant entre le son musical et le signe qui le représente, il n'en reste pas moins qu'en leurs caractères pourtant très divers, elles peuvent se ramener à deux types bien définis qui ne sont pas sans analogie avec ceux que M. Dottrens a caractérisés pour l'apprentissage de la lecture.

« Tandis que le premier type débute par l'étude des signes ou par celle des sons élémentaires, l'autre place d'emblée l'enfant en face de l'œuvre musicale complète. L'un est dit *synthétique*, en raison du travail psychologique qu'il réclame de l'enfant, travail constructif avec des éléments bien définis. L'autre, qu'on appellera *analytique* ou mieux encore méthode *globale*, part des groupements eux-mêmes, et l'on demande aux enfants d'apprendre les éléments sonores et les signes qui s'y rattachent. »

Telles sont, d'après une page consacrée par le Dr Simon — reproduite par Dottrens² — au problème de la lecture, les deux conceptions que nous pouvons nous faire de l'enseignement des éléments de la musique et spécialement du solfège à l'école primaire. Entre ces deux méthodes, l'une synthétique, l'autre globale, délibérément, nous donnons la préférence à la dernière, dès le début de l'enseignement principalement. Des raisons ?

Constatons d'abord qu'à part le traité de Cremers³ en usage dans les écoles placées sous la direction du Dr Decroly, nous n'avons rien rencontré dans la littérature musicale à l'usage des écoles primaires qui se rapporte à la méthode globale, comme procédé d'enseignement. D'autre part, l'examen objectif des manuels de solfège en usage dans les écoles nous montre, à l'évidence, que le plus grand nombre de manuels s'appuie sur la méthode synthétique : quelques éléments de la gamme, voire une ou deux lignes de la portée ; les intervalles, choisis plus ou moins arbitrairement sont classés, catalogués et paraissent conduire, par une voie facile, mais trompeuse, du connu à l'inconnu. Facile, disons-nous, trompeuse à coup sûr, parce que, à l'âge où un enfant paraît posséder certaines notions précises, il se montre incapable, généralement, de déchiffrer une mélodie populaire renfermant ces mêmes notions, mais présentées dans un ordre qui diffère de celui du manuel de solfège. Le fait est certain et a été maintes fois contrôlé : on s'habitue à un manuel de solfège ; on s'adapte rapidement au système sur lequel est élaboré le recueil d'exercices ; on chante facilement à la manière de... tel auteur. Il y a même, entre le manuel de solfège et le recueil de chants, une cloison si étanche que, la plupart du temps, on établit entre le solfège et l'étude de chants une distinction dans l'horaire : dix minutes ou un quart d'heure de solfège dans un moment quelconque de la journée ; exécution toute machinale d'un ou de plusieurs chants au commencement ou à la fin de la classe, voilà, le plus souvent, à quoi se résume l'éducation musicale de l'enfant.

¹ Voir *Educateur* 1^{er} septembre 1934.

² Dottrens : « L'apprentissage de la lecture par la méthode globale. »

³ E. et R. Cremers : « L'enseignement musical selon la méthode Decroly. »

L'enseignement des éléments de la musique dans les écoles doit fatallement aboutir à une réforme ; il ne peut rester plus longtemps en marge des progrès qui ont été réalisés dans d'autres branches. Qui donc oserait nier que les travaux de ces hommes de science, et qu'en particulier ceux de Claparède, de J. Piaget, de P. Bovet, de Decroly et de Dottrens, pour ne citer que les plus connus, ne doivent apporter, dans le domaine de l'enseignement du chant à l'école, une contribution appréciable ?

Notre conviction, c'est qu'il appartient à la méthode globale de rendre à la pédagogie musicale ce qui lui a manqué pendant longtemps : la vie, l'intérêt, la joie au travail. Expliquons-nous ; cet apport se manifestera, pour l'instant, moins dans le sens de la substitution d'une méthode à une autre méthode, que dans celui d'une collaboration, d'une interpénétration compréhensive de deux systèmes. Certes nous ne demandons pas la mise au rancart des manuels de solfège ; nous ne méconnaissions pas la valeur réelle de certains d'entre eux, de celui de Ch. Mayor en particulier, mais nous désirons voir assigner au solfège le rôle qui consiste à établir une voie d'accès, un pont, qui de la rive où l'on apprend globalement conduit à celle où, à un âge plus avancé, l'élève — mieux préparé à cette tâche — sera rendu plus compréhensif du phénomène musical. Nous croyons même que les auteurs de manuels de solfège auxquels répugnent les chemins rebattus seront les premiers à se rendre à l'évidence.

(A suivre.)

Ls. HÄMMERLI.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

POUR L'ENSEIGNEMENT ET POUR NOS CLASSES

Nous avons indiqué aux lecteurs de *l'Éducateur*, il y a bien longtemps déjà, la parution d'un certain nombre de documents pédagogiques illustrés intéressant les classes.

Nous voudrions continuer cette nomenclature, aujourd'hui. Nous avions mis en garde nos collègues contre certaines collections de cartes postales éditées par la Maison Nathan de Paris, collections qui nous paraissaient bien inférieures à d'autres semblables éditées en France ou en Allemagne.

C'est donc avec d'autant plus de plaisir que nous pouvons signaler aujourd'hui l'effort très intelligent de la grande maison parisienne.

Depuis l'an dernier, elle publie sous le titre : « La documentation scolaire par l'image », un petit journal illustré mensuel qui, à bien des égards, est un modèle. On y trouvera une foule de renseignements précis et de documents illustrés de la plus grande valeur concernant l'histoire, la géographie, l'économie politique, etc. La partie réservée aux principaux éléments de civilisation est particulièrement intéressante. Il s'agit là d'un journal peu coûteux (fr. franc., 12, par an). Nous recommandons d'en acheter deux exemplaires afin de pouvoir utiliser les documents sur fiches en tirant parti du recto et du verso des feuilles.

Signalons encore, de la même maison, les tableaux d'histoire et de civilisation, belles héliogravures de 50/65. Elles sont préparées par M. Alfred Carlier, dont la compétence en matière d'histoire donne toute garantie de sérieux et d'exactitude.

Une autre série que nous avions déjà signalée est continuée avec le même

succès. Il s'agit des grands tableaux de géographie consacrés à des types de paysages bien différents, par exemple : le lac de Sils, le glacier de Morteratsch, le Vésuve et la baie de Naples, etc.

Une série parallèle est consacrée aux colonies françaises et donne l'aspect de sites des pays chauds.

Une troisième, enfin : « L'histoire pittoresque » montre en de splendides reproductions, les monuments les plus caractéristiques des différentes époques de l'histoire.

Tous ces tableaux sont à un prix très abordable : fr. franç. 12.50 et offrent la possibilité d'orner magnifiquement et à bon compte les classes ou les écoles tout en permettant d'illustrer des leçons de géographie ou d'histoire de la meilleure manière qui soit.

Nous recommandons vivement cet effort à tous ceux d'entre nos collègues qui cherchent à rénover leur enseignement et à introduire un peu d'art à l'école.

Dans une autre collection, celle éditée par la Coopérative de l'Enseignement laïc, sous la direction de Freinet, continuent à paraître les « Brochures de Travail » dont les premières ont été consacrées à l'histoire des moyens de transport, et, la dernière parue, aux anciennes mesures utilisées en France. Il y a là, au point de vue documentaire et école active, une source de renseignements excellents, ces documents étant tout spécialement préparés pour être employés directement par les élèves soit comme livres de lecture, soit comme ouvrages documentaires.

R. D.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

LE CALCUL ORAL ACTIF ET SILENCIEUX

Qu'est-ce que c'est que ce paradoxe !... Autant dire, le calcul actif et passif tout à la fois ; et ce dernier genre, il n'est nul besoin de le recommander, ni d'en proposer une nouvelle technique ! Le calcul oral, s'il est actif, ne peut être que bruyant, et ceci en progression arithmétique de cela.

Ah ! les belles parties de calcul oral que nous pouvons faire dans nos classes, en particulier avec l'aide du Guide abondant et discret fourni aux écoles vaudoises ! Les questions sérieuses, trop bien sérieuses souvent, sont jetées aux bambins comme des caramels sur le porche du temple dans les cérémonies nuptiales. Les yeux pétillent, les torses se trémoussent, les bras se lèvent, sporadiquement tout d'abord, puis la majorité se dessine, triomphante. Et le prospecteur, satisfait ou goguenard, n'a plus qu'à recueillir les fruits de son très modeste effort : à quoi bon se fatiguer les méninges pour composer et improviser soi-même des séries, alors que l'on a tout ce matériel sous la main ? L'improvisation, d'ailleurs, est sujette à des à-coups fâcheux, à des hésitations pénibles, parfois à des affirmations qui auraient grand besoin d'être soumises à la règle du contrôle.

De temps à autre, le maître s'accorde le plaisir d'une réponse collective, qui explose en fusée, procédé hautement antipédagogique, parce qu'il favorise tout spécialement les passifs et les tire-au-flanc. Mais un croc-en-jambe à la solennelle « pédangagogie », comme nous disions à 18 ans, ce n'est tout de même pas un crime !

Calcul oral collectif qui offre toutes sortes de satisfactions, entre autres la

conviction, ou l'illusion, que la classe est active, entraînée, prête au feu des examens. Et si M. l'inspecteur, à ce moment précis, surgit en tapinois ou en coup de vent, quel succès : on travaille chez nous !... qu'en dites-vous ?

Tout est dans la mesure.

Cependant, il est d'autres genres d'exercer l'habileté dans le calcul oral que cette cueillette animée, bruyante même, parfois coupée d'interpellations qui n'ont rien de pédagogique. C'est la pratique du *calcul mental*.

Le calcul mental ?... qu'est-ce que c'est que ce fossile, exhumé des plans d'études de 1830, et par conséquent ultra-centenaire !... Il n'y a de *mental* en notre vingtième siècle, que les « restrictions » de l'ordre que vous savez ; l'oraision mentale étant depuis longtemps démodée et hors cours, une prière que l'on n'entend pas, et sur laquelle on ne peut pas disserter, est-ce encore une prière ?.. Le calcul mental, oui ; parce qu'il est le calcul silencieux, et en même temps le procédé qui s'adapte le mieux et le plus complètement aux conditions du travail fructueux, parce que c'est, essentiellement, un travail personnel. Quelle place lui faisons-nous dans nos classes ?

Nos manuels de calcul, qui sont des recueils de problèmes et d'exercices écrits, ne le connaissent pas, ou si peu ; et seulement lorsque des maîtres avisés s'ingénient, dans les explications qu'ils donnent ou qu'ils demandent, à faire résoudre, au préalable, la question oralement, avec des données simplifiées.

Les cartes préparées en vue des cours complémentaires ont rendu, et rendent encore de bons services dans ce domaine ; et c'est un plaisir toujours renouvelé chez les élèves que d'abattre, dans le minimum de temps, le plus grand nombre de cartes. Les réponses sont données oralement pour fortifier la mémoire, à condition que le maître ait le temps de recevoir, tour à tour, les matcheurs à son pupitre, pour contrôler et vérifier leurs coups séance tenante. Elles peuvent aussi être fournies par écrit sur un feuillet de papier, et le contrôle s'opère ensuite par les élèves eux-mêmes auxquels la liste des réponses est momentanément remise. Evidemment, cela ne peut se faire que sous le régime de la confiance et de la droiture ; mais il est aisé, par quelques coups de sonde adroitement appliqués, de jauger les bons fonds, et... les bas-fonds marécageux !

Un autre moyen que nous avons employé avec succès avec des élèves avancés, est celui-ci : inviter ceux qui ont la capacité, par conséquent la satisfaction, de pouvoir se tirer d'affaire tout seuls, ou presque, à transposer en questions de calcul oral, ou mental, les problèmes d'une série donnée de leur manuel de calcul écrit, les cas ayant été examinés et expliqués préalablement, cela va sans dire.

Ce procédé offre l'avantage sur celui du calcul oral collectif de mettre les nombres sous les yeux du calculateur, par conséquent de rendre les opérations plus concrètes et moins fatigantes. Chaque maître sait bien que les arithméticiens les plus habiles et les plus sûrs sont ceux qui voient les nombres sur lesquels ils doivent opérer mentalement, et non point seulement sentir la notion de quantité.

Nous donnons ci-après, dans la partie pratique, quelques extraits de ces exercices silencieux et d'invention personnelle quant aux nombres transposés qui ont été préparés par un élève de troisième année du degré supérieur sans aucune intervention du maître. Les questions étaient tout d'abord énoncées pour l'ensemble d'une série, puis résolues ensuite sans le concours d'aucun auxiliaire manuel, crayon, ou plume, et la réponse notée sur une feuille en regard du numéro du problème.

INFORMATIONS

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

L'Ecole d'études sociales de Genève, fondée en 1918, a fixé le début du semestre d'hiver au 24 octobre prochain.

Elle donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femme et de mère ; elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme : la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle ; des cours d'hygiène de la femme, de médecine de l'enfance, de soins aux malades complètent l'éducation familiale des jeunes filles ; l'instruction civique, l'économie nationale sont aussi enseignées. Des cours de dactylographie, de sténographie française et allemande, de sténotypie, de comptabilité permettent une formation commerciale extrêmement utile actuellement. En outre, les élèves peuvent s'inscrire pour des cours ménagers tels que cuisine, coupe, lingerie, repassage, etc. au Foyer de l'Ecole sociale.

Les élèves professionnelles suivent d'après leurs goûts et leurs aptitudes une des sections suivantes :

1. *Direction et administration des établissements hospitaliers* : homes d'enfants, orphelinats, cliniques, préventoria, colonies de vacances, homes pour jeunes filles et foyers d'étudiantes.

2. *Activités sociales*. Cette section prépare aux carrières d'assistantes sociales dans des institutions de la protection de l'enfance (offices de la jeunesse, tribunaux d'enfants), aide du tuteur général, assistantes de police, enquêteuses et fonctionnaires de l'assistance publique et privée, surintendantes d'usines.

3. *Secrétaires*. Secrétaires d'institutions sociales ; d'organisations internationales ; secrétaires privées.

4. *Bibliothécaires-secrétaires*. Aides bibliothécaires dans des bibliothèques scientifiques ; bibliothécaires-chefs dans bibliothèques populaires.

5. L'Ecole a fondé en 1927 une nouvelle section dite de *Laborantines* c'est-à-dire de techniciennes de laboratoires.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole sociale, certaines conditions sont requises : quatre semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme ; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le « Foyer » de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires ; d'autres y prennent leurs repas. Des *cours ménagers* pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le prochain cours pour *infirmières-visiteuses*, organisé tous les deux ans en collaboration avec la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, commencera le 25 octobre.

Le programme de l'Ecole est à disposition au secrétariat, 6, Rue Charles Bonnet, Genève.

PARTIE PRATIQUE

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de rappeler à nos lecteurs que le Manuel d'enseignement du Dessin, composé par notre excellent collaborateur R. Berger, est encore en souscription chez Payot et C^{ie}, à Lausanne, jusqu'au 31 octobre courant, dernier délai. — (Réd.)

DESSIN¹

Le squelette simplifié.

Le grand pédagogue qu'est Rothe s'est tout de suite rendu compte qu'on ne peut imposer à des jeunes enfants l'obligation de dessiner complètement

le squelette chaque fois qu'ils veulent esquisser un animal. C'est pourquoi il leur propose un schéma de squelette (fig. 13) dont les éléments sont très faciles à retenir.

On commence par dessiner le **tronc** qui a la forme d'un hexagone deux fois plus long que haut. Les deux angles inférieurs représentent le **coude** et le **genou** d'où partent les membres antérieurs et postérieurs. Il ne reste qu'à habiller le cou et les membres. Cette construction convient pour la plupart des mammifères.

Au degré supérieur, on peut proposer un squelette simplifié plus précis (fig. 13), dans lequel les **apophyses des vertèbres** sont

figurées par une ligne ondulée et les côtes par des boucles tracées d'un seul trait.

Mais Rothe recommande de ne donner le schéma que comme un moyen auxiliaire mnémonique, qui ne doit pas être présenté comme un type « fini ». Dans les dernières années du degré supérieur, les élèves commenceront par esquisser la charpente ou squelette de tout animal qu'ils voudront dessiner. Ce sera le seul moyen d'éviter des erreurs de construction et surtout cet aspect de baudruche gonflée qu'offrent les animaux dessinés de mémoire par les débutants.

COMMENT L'ENFANT CLASSE LES ANIMAUX

Avant d'entreprendre une classification des animaux au point de vue du dessin, il est intéressant d'examiner comment, suivant quel critère, le jeune enfant classe les bêtes. Rothe l'a noté avec soin :

« L'enfant s'intéresse aux animaux surtout par les sentiments qu'ils lui font éprouver. Envers tel animal, il éprouvera de la peur, envers tel autre de l'amour, de l'étonnement, de la répulsion. Pour lui, le **loup** de la fable, par

¹ Voir *Educateur* N° 19.

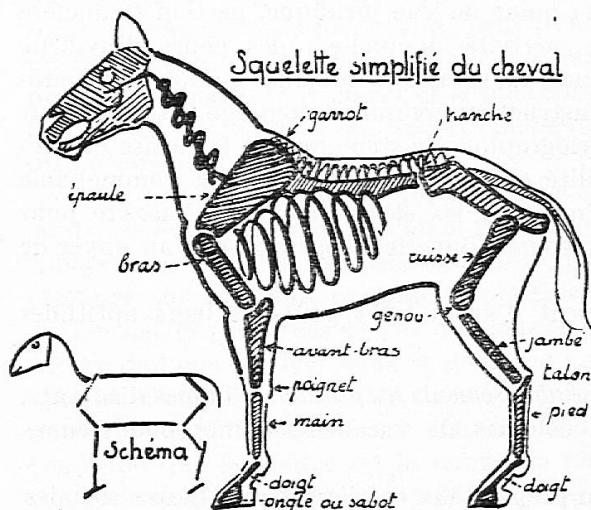


Fig. 13. Squelette simplifié d'herbivore. Pour les élèves très jeunes, on peut se contenter du schéma de gauche.

exemple, n'est pas le loup des savants, le *canis lupus* de la famille des canidés ; c'est un affreux animal antipathique qui fait peur aux petits enfants mais qui les intéresse tout de même.

» Le **chevreuil**, au contraire, est l'être gracieux des forêts. Les enfants, qu'il charme par ses mouvements gracieux, voudraient bien le caresser, car ils l'aiment beaucoup. Et ils dessinent : *la jolie bête*.

» Le **serpent** est pour eux une méchante bête rampante qui vit à l'entrée des cavernes, qui garde des trésors et qui pique mortellement de ses dents pointues.

» En résumé l'enfant a sa propre histoire naturelle, dans laquelle les animaux sont bons, méchants, jolis, laids, affreux, etc.

» Il faut tenir compte de cette psychologie dans l'enseignement du dessin. »

(A suivre.)

R. BERGER.

ESQUISSE D'UNE LEÇON DE CHOSES

Le châtaignier.

Une colonie forestière claire, chaude et gaie.

Introduction. — *Les nombreuses châtaigneraies, ou les simples boqueteaux, qui jalonnent au nord des Alpes la zone vivifiée par les souffles tièdes du fœhn, peuvent déjà donner une idée de la physionomie particulière qu'offre une colonie de châtaigniers. C'est pourquoi, partout où cela est possible, une visite à l'un ou l'autre de ces groupements s'impose ; les statistiques nous apprennent que dans le seul canton de Vaud il existe environ vingt mille de ces arbres, sans parler des taillis qui couvrent à eux seuls 20 hectares.*

Dans la région de Bex et de St-Trophime ; à Champbabaud ou au Bouveret ; dans les environs de Genève et sur la rive savoisiennne jusqu'à Meillerie ; sur de nombreux points de la rive vaudoise, et particulièrement dans les districts de Nyon et de Rolle ; plus au nord, le long du Jura et sporadiquement à Cossonay, à Estavayer, à Chaumont, à Neuveville et à l'île de St-Pierre, qui met le point final à l'expansion de cette essence vers le septentrion, en ce qui concerne la Suisse romande.

Dans ces visites, on fera observer surtout cette fois-ci l'arbre et son feuillage : mais on pourra néanmoins leur donner comme but avoué : voir s'il reste encore des châtaignes à « rapiller », comme disent les petits montagnards qui n'ont aucune perspective de rencontrer des grappes à... grappiller.

Observation. — *Les racines.* On aura peut-être l'occasion sur certains points de faire remarquer la tendance des racines du châtaignier à s'enfoncer obliquement dans le sol. Pourquoi ?... Est-ce parce que depuis des milliers d'années cet arbre affectionne particulièrement les pentes, même celles qui sont très accentuées et dont l'inclinaison dépasse le 50 % ; on cite même des déclivités plantées de châtaigniers qui indiquent du 70 %. Le fait est qu'il semble redouter par-dessus tout les bas-fonds et les sols humides. Peu lui chaut que l'humus manque, mais il faut à ses puissantes racines du fond, de la fraîcheur qui ne manque jamais dans les terrains meubles à une certaine distance de la surface, pas trop de calcaire mais des éléments siliceux qu'il trouve chez nous sur l'emplacement d'anciennes moraines. Fréquemment on constate au ras du sol des châtaigneraies la présence d'argile et de menus graviers qui sont précisément des révélateurs de ces dépôts glaciaires, ou de débris de conglomérats, ou grès.

Ce plancher qui se prolonge souvent à plusieurs mètres de profondeur, le châtaignier le trouve aussi riche et aussi ample qu'il peut le souhaiter sur les emplacements des anciens éboulis des chaînes granitiques, comme celui de Plurs dans la Valteline.

Cette puissance de l'enracinement se manifeste d'une façon négative, mais très significative, par le fait qu'il est très rare de rencontrer des châtaigniers déracinés, à moins que la couche morainique ne repose sur un sous-sol rocheux très rapproché. Au contraire du roseau et du chêne de la fable, le *fagus castanea* ne plie ni ne se déracine : il se rompt, mais partiellement, cédant à l'ouragan quelques-unes de ses branches, et continuant à vivre, ou se mettant à revivre ne fût-ce qu'avec un lambeau de bois et d'écorce.

Le tronc. Il y a les jeunes : il y a les adultes, et... les vieillards. Faire remarquer chez les premiers, ou sur des rejets, la tenue rectiligne, l'absence de rides sur l'écorce encore pleine de sève et d'un vert olive brillant pointillé de blanc ; ce qui donne à ces enfants de la forêt un air de fraîche et vigoureuse jeunesse.

Vers la douzième année, des marbrures de plus en plus accentuées signalent l'installation des premiers lichens sur l'épiderme : le vert s'argente de gris. A 25 ans, l'écorce commence à se dessécher à la surface, l'épaisissement de la couche ligneuse la fait se fendiller longitudinalement ; les mousses s'installent à leur tour et brodent, avec les premiers occupants, des jeux d'arabesques et de nuances sur le fond bruni profondément crevassé.

La tenue s'est modifiée aussi bien que la peau. Trapu avant l'âge, déjeté d'une épaule, parfois des deux, incliné, chacun à sa manière, et moins du fait de la pente que de je ne sais quel faix accablant, notre châtaignier lance ses fortes branches noueuses d'un côté et de l'autre, un peu à la diable. C'est le type parfait de la robustesse alliée à une complète irrégularité, mais produisant quand même une belle impression d'équilibre et d'harmonie. Du moment que l'espace en largeur ne lui est pas ménagé, du moins chez nous, il s'en empare le plus qu'il peut : la réverbération du soleil sur le sol peu couvert viendra en aide au fœhn pour activer la maturité des fruits dans leurs étuis hermétiques.

Les années, les siècles même peuvent passer sur son dôme, bardé de feuilles qui sont comme de petites lances barbelées, couronné d'aigrettes prestigieuses au printemps, chargé de grenades piquantes à l'arrière-automne ; la physionomie de l'arbre ne se modifiera plus guère, à part les inévitables éclaircies dans la frondaison.

Mais le tronc continue à s'épaissir jusqu'à l'extrême vieillesse. Et celle-ci peut rivaliser presque avec celle du baobab puisqu'on accorde au fameux châtaignier de l'Etna, le *castagno di cento cavalli*, l'âge fantastique de quatre mille ans.

Dans les vallées méridionales les arbres de 7 à 8 mètres de circonférence à hauteur d'homme ne sont pas rares. On en signalait un naguère, dans le val Messo, dont la taille dépassait neuf mètres et demi. (*Faire mesurer les plus gros des environs*).

Quant au châtaignier des cent chevaux, c'est plutôt une réunion de troncs qu'une plante unique ; et dans nos châtaigneraies certains groupes de trois ou de quatre arbres, presque accolés les uns aux autres, peuvent expliquer cette anomalie colossale en se reportant à l'âge de celle-ci. L'ensemble mesure, dit-on 50 mètres de tour ; et un berger de la région avait établi au milieu de cette

enceinte peu banale une maisonnette pour lui-même et un enclos pour son troupeau.

La physionomie du châtaignier change presque du tout au tout lorsqu'il croît en forêt serrée sur les pentes des vallées méridionales des Alpes ; ce n'est plus le boqueteau-verger que chacun connaît, mais une futaie d'un genre très particulier et qui mérite d'autant plus que nous y prêtons attention que les courses scolaires au delà du Gothard ou du Simplon ne laissent guère le temps d'aller se promener sous son magnifique ombrage.

Ce sera le sujet de notre prochaine étude, avec quelques amusettes pour le dessert.

P. H.

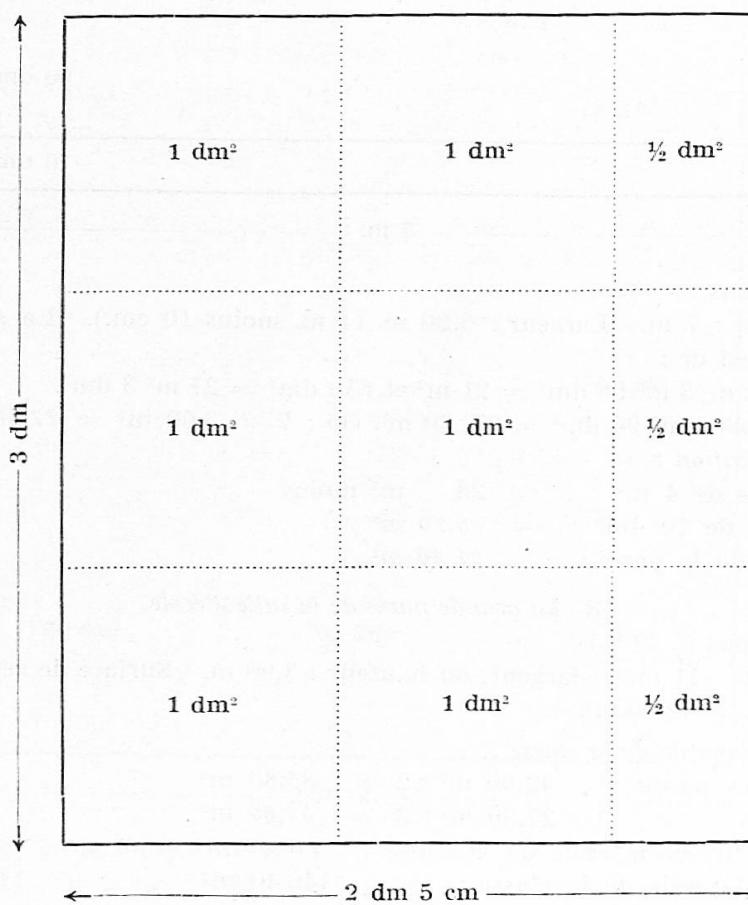
GÉOMÉTRIE : LES SURFACES (*suite*) ¹

B. *La surface n'a pas un nombre exact de cm², de dm², de m².*

La plupart des surfaces n'ont pas un nombre exact de cm², de dm², de m², parce que leur longueur et leur largeur, c'est-à-dire leurs dimensions, n'ont pas un nombre rond de cm., de dm. et de m.

Exemples : 1. Une feuille de papier ; une dimension avec 1 fraction.

Echelle : 1/10.



¹ Voir *Educateur* N° 19.

Dimensions de cette feuille de papier :

Longueur : 3 dm. Largeur : 2 dm. 5 cm. ou 2,5 dm., ou 2 $\frac{1}{2}$ dm. La surface de cette feuille de papier est de

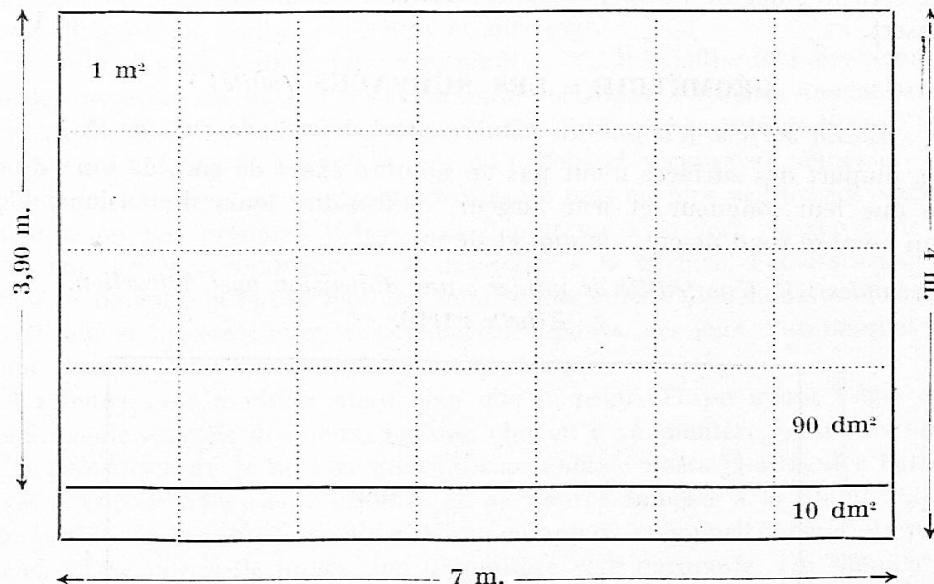
$$3 \text{ bandes de } 2 \frac{1}{2} \text{ dm}^2 = 7 \frac{1}{2} \text{ dm}^2 \text{ ou :}$$

$$3 \text{ fois } 2 \frac{1}{2} \text{ dm}^2 = 7,5 \text{ dm}^2 \text{ ou :}$$

$$2 \frac{1}{2} \text{ dm}^2 \times 3 = 7 \text{ dm}^2 50 \text{ cm}^2.$$

2. *La petite paroi de la salle d'école.*

Echelle : 1/10.



Dimensions :

Longueur : 7 m. Largeur : 3,90 m. (4 m. moins 10 cm.). La surface de cette paroi est de :

$$7 \text{ bandes de } 3 \text{ m}^2 90 \text{ dm}^2 = 21 \text{ m}^2 \text{ et } 630 \text{ dm}^2 = 27 \text{ m}^2 3 \text{ dm}^2.$$

$$\text{Ou : } 7 \text{ fois } 3 \text{ m}^2 90 \text{ dm}^2 = 27,30 \text{ m}^2. \text{ Ou : } 7 \times 3,90 \text{ m}^2 = 27,30 \text{ m}^2.$$

Autre solution :

$$7 \text{ bandes de } 4 \text{ m}^2 = 28 \text{ m}^2 \text{ moins}$$

$$1 \text{ bande de } 70 \text{ dm}^2 = 0,70 \text{ m}^2$$

$$\text{Surface de la paroi : } 27,30 \text{ m}^2$$

3. *La grande paroi de la salle d'école.*

Dimensions :

Longueur : 11 m. — largeur, ou hauteur : 3,90 m. Surface de cette paroi : $11 \times 3,90 \text{ m.} = 42,90 \text{ m}^2$.

Surface latérale de la classe :

$$2 \text{ grandes parois : } 42,90 \text{ m}^2 \times 2 = 85,80 \text{ m}^2$$

$$2 \text{ petites : } 27,30 \text{ m}^2 \times 2 = 54,60 \text{ m}^2.$$

$$\text{Total : surface latérale de la classe : } 140,40 \text{ m}^2$$

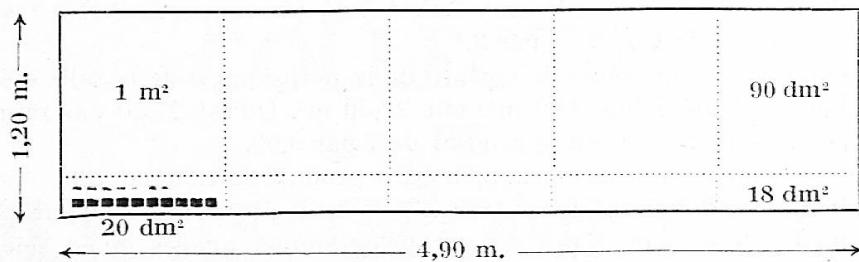
$$\text{Surface latérale de la classe : } 140,40 \text{ m}^2$$

$$\text{Surface du plafond et du plancher : } 154,-- \text{ m}^2$$

$$\text{Surface totale de la classe : } 294,40 \text{ m}^2$$

4. *Le tableau noir* : les 2 dimensions avec une fraction.

Echelle : 1/300.



Surface du tableau noir :

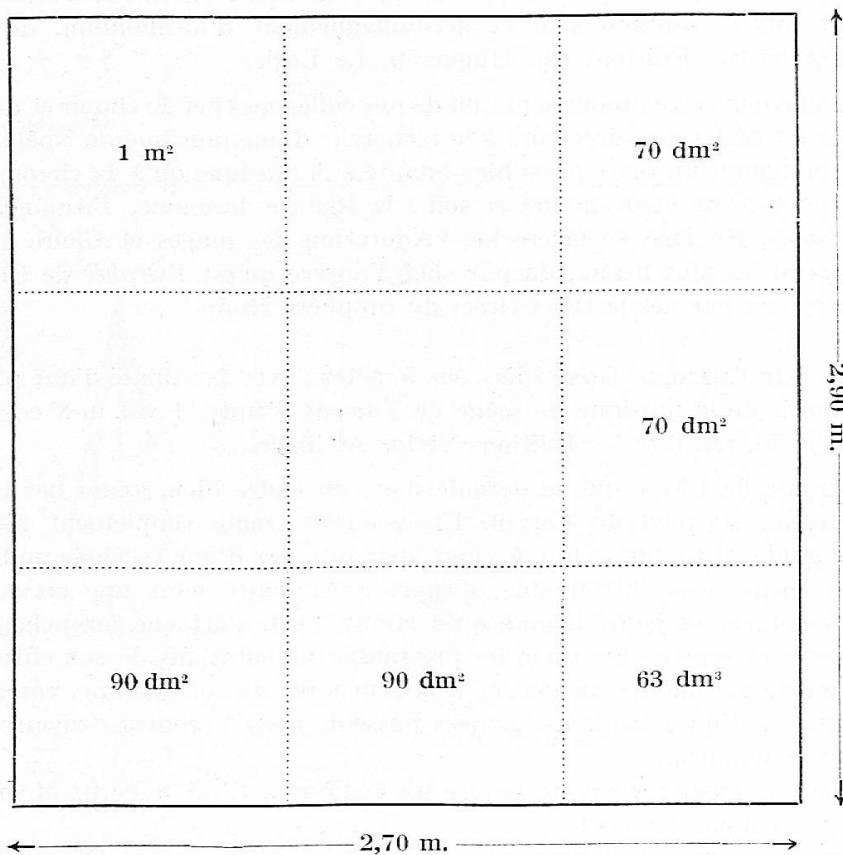
$$4 \times 1 \text{ m}^2 20 \text{ dm}^2 = 4 \text{ m}^2 80 \text{ dm}^2$$

$$0,90 \times 1 \text{ m}^2 20 \text{ dm}^2 = 1 \text{ m}^2 08 \text{ dm}^2$$

$$4,90 \times 1 \text{ m. } 2 \text{ dm.} = 5 \text{ m}^2 88 \text{ dm}^2$$

5. *La fenêtre double de la classe.*

Echelle : 1/20.



Surface de cette fenêtre :

$$2 \times 2 \text{ m}^2 70 \text{ dm}^2 = 5,40 \text{ m}^2$$

$$0,90 \times 2 \text{ m}^2 70 \text{ dm}^2 = 2,43 \text{ m}^2$$

$$2,90 \times 2 \text{ m. } 7 \text{ dm.} = 7,83 \text{ m}^2$$

B. Abstrait.

1. Comment a-t-on trouvé la surface de la feuille de papier ? — R. : On a calculé 3 fois $2 \frac{1}{2}$ dm², soit $7 \frac{1}{2}$ dm². Qu'est $7 \frac{1}{2}$ par rapport à 3 et à $2 \frac{1}{2}$? — R. : $7 \frac{1}{2}$ est le produit de $2 \frac{1}{2}$ par 3.

2. Comment a-t-on trouvé la surface de la petite paroi de la salle d'école ? — R. : On a calculé 7 fois 3,90 m², soit 27,30 m². Qu'est 27,30 par rapport à 7 et à 3,90 ? — R. : 27,30 est le produit de 7 par 3,90.

3. Idem, pour le tableau noir... 5,88 est le produit de 4,90 par 1,2.

4. Idem, pour la fenêtre de la classe... 7,83 est le produit de 2,90 par 2,70.

Comment trouve-t-on l'aire du parallélogramme, quelles qu'en soient les dimensions ?

Règle : « On trouve l'aire du parallélogramme en faisant le produit de sa longueur par sa largeur. »

Juste PITHON, instituteur, Lausanne.

LES LIVRES

Cantate pour Noël, musique de Glück, texte de Ad. Delisle, instituteur, pour chœur mixte, soprano solo et accompagnement d'harmonium, de piano ou d'orchestre. Editions Ch. Huguenin, Le Locle.

Voilà une œuvrette préparée par un de nos collègues chef de chœur et destinée à combler les désirs des directeurs à la recherche d'une musique de Noël simple, belle et soulignant un texte aussi bien adapté à la musique qu'à la circonstance. Elle se compose de cinq chœurs et soli : la Plainte humaine, l'Annonce aux bergers (solo), En face de la crèche, l'Adoration des mages et Gloire à Dieu, choisis parmi les plus beaux, du pur chef-d'œuvre qu'est l'*Orphée* de Gluck et reliés entre eux par des lectures tirées du prophète Esaïe.

Véronica, par CHARLES Gos. Pièce en 5 actes, avec fac-similé d'une page du manuscrit de la musique de scène de Vincent d'Indy. 1 vol. in-8° couronne, br. 3 fr. 50, rel. 6 fr. — Editions Victor Attinger.

Un drame de l'Alpe qui se déroule dans un cadre bien connu des courses de montagne, au pied du Cervin. En voici la trame simplement résumée. Le jeune guide Antonius se tue, à vingt ans, au cours d'une escalade au Cervin. Mais son corps reste introuvable, disparu sans doute dans une crevasse du glacier. Véronica, sa jeune femme qu'il aimait tant, s'attache farouchement à son souvenir et écarte sans cesse les pressantes sollicitations de son entourage. Chaque année elle monte au glacier à la rencontre de son homme, comme s'il allait rentrer... Elle attend. Les années passent, mais Véronica demeure fidèle à son grand amour....

Un jour, le glacier vient de rendre un cadavre... C'est le corps d'Antonius mort il y a cinquante ans !

Et nous assistons à l'effrayant revoir de Véronica avec celui qu'elle n'a cessé d'aimer toute sa vie. Thème admirable et troublant, traité avec la sobre grandeur que l'on connaît à Charles Gos, auquel le lecteur ne pourra demeurer insensible.

EMPAILLAGE

d'oiseaux et d'animaux pour écoles
Meilleures références d'écoles et Musées connus

Laborat-Zoolog. M. LAYRITZ, Bienna 7. Chemin de Pins, 15

M. Carlo Boller

dirige le Chœur mixte de l'Institut de Ribaupierre, le lundi soir à 20 h. 15. - S'inscrire à l'Institut de Ribaupierre.

On cherche personne capable (ou couple) pour fonder et diriger

maison d'enfants

à la montagne, avec appui d'une Ecole de la même localité. Capital nécessaire Fr. 20 000.- à 30 000.- Ecr. offres sous chiffre R 20091 L à Publicitas, Lausanne.

Noël, Noël

Demandez les cantates, chœurs mixtes, d'hommes ou d'enfants, publiés par la Commission interecclesiastique de chant religieux.— Adressez-vous à M. L. Barblan, pasteur, Lausanne, Bergières, 1.

Les Tél. 33.633

Imprimeries Réunies S.A.

Lausanne
25, Avenue de la Gare

sont installées avec les tout derniers perfectionnements de la technique moderne et exécutent avec rapidité et garantie de bien-façure tous les travaux qui leur sont confiés.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

L'Éducateur

ORGANE

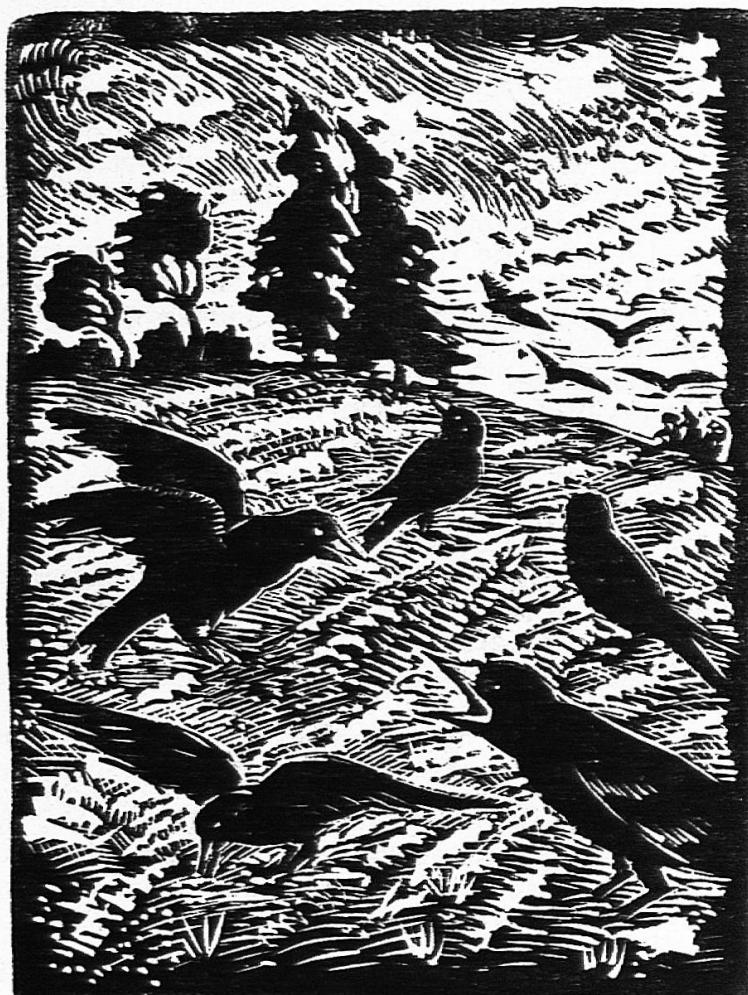
DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY



COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS
Territet

J. MERTENAT
Delémont

H.-L. GÉDET
Neuchâtel

H. BAUMARD
Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Éducateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse

1934

PAR

LOUIS JACCARD

Chef du service de l'enseignement primaire
au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

25^e année.

Un volume in-8^o broché Fr. 5.—

Créée il y a un quart de siècle, cette publication apporte chaque année à ses fidèles et nombreux lecteurs des renseignements précieux sur le mouvement des idées en matière d'éducation et sur les faits saillants de la vie scolaire dans notre pays.

L'édition de 1934 se présente sous la forme d'un volume de 288 pages dont la première partie, selon l'habitude, est consacrée à des travaux pédagogiques, philosophiques, ou sociologiques de portée générale. Citons en particulier :

Tendances contemporaines et résonances éducatives, par M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Comment combattre le mensonge à l'école ? par M. H. Jeanrenaud, maître aux Ecoles Normales de Lausanne.

Le service d'observation médico-pédagogique de Genève, par M. Ed. Laravoire, directeur d'écoles à Genève.

Le travail manuel à l'école, l'Enseignement du dessin, et les Musées scolaires suisses donnent lieu à trois études d'un intérêt tout spécial à cause de leur actualité.

Les Chroniques de la Suisse romande et d'outre-Sarine, qui constituent la seconde partie de l'ouvrage, donnent d'abondants détails sur les événements scolaires de l'année écoulée : actes législatifs, congrès, jubilés, nécrologies, statistiques, initiatives nouvelles, etc.

Une place importante y est laissée aux questions d'hygiène concernant l'école, aux essais d'émissions radio-scolaires organisés en Suisse romande pendant l'hiver 1933-34, à l'ouvrage utilisé dans l'enseignement post-scolaire au cours de ces cinquante dernières années : *Le Jeune Citoyen*, aux sujets traités en août 1934 dans les *camps des éducateurs et des éducatrices à Vaumarcus*.

La troisième partie de l'*Annuaire* présente l'indication des lois, arrêtés, règlements, programmes scolaires, etc., entrés en vigueur en Suisse romande au cours de ces deux dernières années.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie de l'ouvrage, M. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, analyse quelques ouvrages pédagogiques parus récemment.

L'édition de 1934 est donc, comme celles qui l'ont précédée depuis 1910, un guide solidement documenté pour les éducateurs et pour toutes les personnes qu'intéresse le progrès de nos institutions scolaires.